

Magny-les-Hameaux, une ville accueillante par nature !

Magny-les-Hameaux poursuit son engagement en faveur de la biodiversité et du cadre de vie.

Après le renouvellement de son label « Territoire engagé pour la nature » (mai 2026), la Ville continue de déployer des actions concrètes pour préserver l'environnement et rendre son territoire toujours plus attractif.

Ce jeudi 23 juillet après-midi, le jury régional du label Villes et Villages Fleuris est venu découvrir les nombreuses initiatives mises en œuvre par la commune en faveur de l'écologie, de la biodiversité et de l'amélioration des espaces publics.

Au fil de cette visite, les quatre membres du jury, accompagnés par M. Delaporte, maire adjoint délégué à la transition écologique et énergétique et les agents des services techniques de la Ville, ont pu apprécier :

- l'agriculture urbaine, finalisée en 2024 dans le quartier du Buisson ;
- les aménagements réalisés aux abords du bassin du Buisson, avec la création d'un cheminement accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) ;
- l'espace d'éco-pâturage ;
- la plaine de Chevincourt ;
- la micro-forêt, les espaces en fauche tardive et la gestion différenciée des espaces verts avec une tonte raisonnée ;
- la rénovation du groupe scolaire Corot-Samain, réalisée avec des matériaux biosourcés ;
- la désimperméabilisation et la végétalisation des pieds d'arbres sur le parvis de l'Hôtel de Ville ;
- le fleurissement des ronds-points ;
- les hôtels à insectes ;
- le cimetière végétalisé ;
- les aménagements du hameau de Brouessy, avec la désimperméabilisation du parking grâce à des dalles engazonnées ;
- la plus ancienne allée fruitière de la commune, l'allée des Pommiers, au hameau de Brouessy ;
- la Maison des Bonheurs.

Autant de réalisations qui illustrent l'engagement de la Ville en faveur de la transition écologique, de la préservation de la biodiversité et d'un cadre de vie de qualité pour tous.



